# Architectes: reconnaissance des diplômes, réexamen de la directive 85/384/CEE

1997/2164(COS) - 25/02/1998

Le rapport de Mme Maria BERGER (PSE, A) a été adopté en date du 25 février. Le rapport portant sur la profession d'architecte concerne des adaptations techniques de la directive sectorielle existante. Une partie de la profession en Irlande n'avait pas été incluse dans la directive précédente. Il s'agit de corriger cette lacune.